

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 DÉCEMBRE 2024 18H

Membres présents :

Mme VIEN, cheffe d'établissement, présidente du conseil d'administration
Mme MARTROU, secrétaire générale, adjointe-gestionnaire
Mme NEUMANE, médecin unité de MPR pédiatrique – C.H.U. Raymond Poincaré
Mme CHEMAMA, représentante des personnels d'enseignement
Mme LASSAGNE, représentante des personnels d'enseignement
Mme NICOL, représentante des personnels d'enseignement
M. GODART, représentant des personnels d'enseignement
M. AFOUKATI, représentant des personnels administratifs
Mme AUBERT, représentante des parents d'élèves
Mme HEMERY, représentante des parents d'élèves

Membres excusés :

Mme LIEBMANN-MONZANI, conseillère Régionale d'Île de France
Mme OLIVA, conseillère municipale de la mairie de Garches
Mme PONY-VIGIER, représentante du conseil Régional d'Île de France
M. AIMON, responsable du pôle ressources – INSEI
Mme OEILLARD-LEROY, représentante des personnels d'enseignement

Secrétaires de séance : Mesdames CHEMAMA et LASSAGNE

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18h15.

En préambule, Mme Vien revient sur le sujet des extincteurs de la salle Snoezelen, soulevé lors du dernier CA. M. Godart s'est renseigné auprès des services de pompiers de l'hôpital, les extincteurs de type A et B sont ceux requis pour cette salle, et ce sont ceux dont dispose l'EREA.

Mme Martrou indique qu'une commission de sécurité se réunira au cours du premier semestre 2025 (une commission tous les trois ans).

1- Approbation du compte rendu du CA du 12 novembre 2024.

Le document rédigé par M Godart a été diffusé le 26 novembre 2024 par mail avec les documents préparatoires de la séance du jour.

Vote :

Le compte rendu du CA du 12 novembre 2024 est voté à l'unanimité.

2- Contrats et conventions

Le point 2 est reporté au prochain CA.

3- DBM

Madame Martrou explique que 18 000 euros alloués dans le cadre d'un projet CNR pour financer la salle Snoezelen ont été affectés en 2024 sur une ligne du budget dédiée aux AP. L'agent comptable

a signalé que cette somme ne devait pas être affectée au budget AP mais au budget ALO. Mme Martrou a besoin du vote des membres du CA pour réaliser cette modification.

Vote :

Adopté à l'unanimité

4- Présentation du budget prévisionnel

Plusieurs documents ont été mis à disposition des membres du CA, notamment les deux notifications d'attribution de dotation de la Région Île de France.

Pour rappel, en 2023 il avait été demandé par la Région à l'établissement de puiser sur ses fonds de roulement, la dotation avait considérablement baissé avant de remonter en 2024.

Pour 2025, un budget de 280 720.93€ est présenté.

La dotation globale de fonctionnement de la Région Île de France pour 2025 s'élève à 148 490 €.

Elle ne comprend pas les dotations du Conseil régional d'Île de France CEO et CTO qui ont une obligation de destination (montant total de 42 339 €). Le fonds de roulement étant élevé (238 436.28€), le taux applicable du prélèvement pour fonds commun de fonctionnement est élevé (7%) en solidarité avec les établissements en difficulté financière, ce qui explique la diminution de budget par rapport à l'exercice 2024.

En 2024, la DGF s'élevait à 163 902 €.

Madame Martrou détaille la répartition du budget en trois services :

- AP : activités pédagogiques
- VE : vie de l'élève
- ALO : administration et logistique

Concernant le service AP, le budget est construit autour des projets pédagogiques, présentés par les enseignants qui élaborent des « Fiches Action ».

Cette année l'ensemble des projets a été validé. Toutes les classes ont des projets.

L'année dernière, 30 000 € ont été prélevés sur les fonds de réserve pour financer les salles Snoezelen et Montessori. Il ne sera pas nécessaire de puiser dans les fonds de réserve en 2025.

Une subvention de 1000€ pour le projet Shonen a été attribuée par la DRAC. 10 000€ ont également été alloués par la Région au titre du BAEF (Budget d'autonomie éducative francilien).

Concernant le service ALO, il est proposé de diminuer certaines dépenses. Les assurances des véhicules de l'EREA, par exemple, sont modifiées et le montant passe de 2993€ à 2301€.

Un stock de papier fait sur le budget de 2024 permet de faire baisser le budget prévisionnel de ce poste de 2500€ à 500€ (surestimation des besoins l'an dernier).

Des économies seront également faites sur la communication, sans impacter le fonctionnement de l'établissement.

La ligne CADVIE est moins élevée que lors du dernier exercice : il n'y a pas de travaux conséquents à prévoir.

Le chauffage et les fluides en général restent un poste important, en augmentation par rapport à 2024.

Madame Martrou rappelle que la gestion de l'établissement a entamé sa migration vers le logiciel Opale, avec, entre autres, des conséquences sur les dates de paiement des prestataires début 2025. Le budget prévisionnel 2025 a été réalisé dans des conditions particulières liées à ce changement

d'interface.

Concernant le service VE, il est rappelé que l'établissement reçoit une subvention de l'Etat (fonds sociaux), qui s'élevait en 2024 à 8000€. Elle n'est plus que de 5650€ pour 2025 en raison de la non dépense de la totalité du montant en 2024.

Des demandes d'aide sont arrivées depuis le dernier CA, il faudra attendre le passage complet à Opale pour pouvoir y donner suite.

Mme Aubert demande si l'opération « Livre offert » est reconduite.

Mesdames Vien et Martou expliquent que la moitié de l'opération est financée par la bibliothèque de l'hôpital, que l'autre moitié est financée par l'EREA et elles confirment que la manifestation sera renouvelée et se déroulera sur deux jours à la fin du mois de janvier.

Vote :

Le budget est adopté à l'unanimité

Madame Vien indique qu'un sujet qui n'était pas à l'ordre du jour doit être abordé pour vote.

L'année dernière, une autorisation avait été accordée à Madame Vien pour certaines dépenses exceptionnelles, avec une limite de 100€. L'accord du CA est à nouveau sollicité pour permettre au chef d'établissement de procéder à une dépense exceptionnelle.

Vote :

Adopté à l'unanimité

5- Questions diverses

Madame Vien rappelle que Yann Arthus Bertrand est venu à l'EREA le vendredi 29 novembre et indique que certaines photos sont visibles sur le compte Instagram de l'Hôpital.

Madame Vien aimerait organiser un événement pour inviter les parents à l'inauguration des salles Snoezelen et Montessori ainsi qu'à une éventuelle exposition des photos prises par Yann Arthus-Bertrand et s'interroge sur le format de cette rencontre qui pourrait être une journée portes ouvertes. Cela pourrait aussi être l'occasion de présenter les projets réalisés dans l'établissement.

Dr Neumane questionne Mesdames Aubert et Hemery sur des moments de rencontres possibles entre l'équipe de rééducation et les parents. Elle leur demande sur quels thèmes les parents souhaiteraient recevoir des informations.

Madame Aubert propose une session d'informations sur les troubles attentionnels, Mme Nicol propose le thème de la coéducation.

Mme Aubert propose également d'organiser une rencontre avec les anciens parents de l'EREA pour qu'ils expliquent le parcours de leurs enfants après avoir quitté l'établissement.

Mme Vien indique alors qu'un café des parents est organisé le 7 décembre au matin sur le thème de « L'orientation après Garches ».

La séance est close à 18h55.